

**DOCUMENTS IMPORTANTS A JOINDRE A LA DECLARATION FISCALE**

- **Dernier AVIS DE TAXATION en votre possession** (obligatoire)
- **La déclaration d'impôt avec code FriTax**
- Votre numéro de téléphone mobile et adresse e-mail
- DECISION DE LA CAISSE DE COMPENSATION POUR LES SUBSIDES
- CERTIFICATS DE SALAIRES (y compris activités accessoires, conciergerie ou autres)
- ATTESTATIONS DE RENTES AVS, INVALIDITE OU AUTRES, LES PENSIONS, DONNER LES JUSTIFICATIFS DE TOUS LES REVENUS, Y.C. GAIN DE LOTERIE
- ATTESTATIONS BANCAIRES : solde au 31 décembre avec détail des intérêts et des frais
- ATTESTATIONS DES CREDITS BANCAIRES : solde de dette et intérêts au 31 décembre
- ATTESTATIONS DES FRAIS DE GARDE D'ENFANTS
- ATTESTATION POUR LES ASSURANCES VIE OU 3<sup>ème</sup> pilier
- EN CAS DE DIVORCE, copie du jugement
- EN CAS DE DEMENAGEMENT, INDIQUER LES DATES PRECISES
- COMMUNIQUER LES CHANGEMENTS DANS LA FAMILLE : NAISSANCE OU AUTRE
- Véhicule : date d'achat, prix d'achat et marque, préciser s'il s'agit d'un leasing, copie abonnement CFF ou titres de transports, lieu d'activité professionnelle
- SI VOUS AVEZ EU DES FRAIS MEDICAUX IMPORTANTS A VOTRE CHARGE (Lunettes, soins dentaires, orthodontie, ambulance, cures thermales non remboursées, massages) demander une attestation à la caisse maladie et joindre les éventuels autres justificatifs
- SI VOUS AVEZ EU DES FRAIS DE FORMATION A VOTRE CHARGE EN RAPPORT AVEC VOTRE ACTIVITE, JOINDRE LES JUSTIFICATIFS
- SI VOUS PAYEZ DES COTISATIONS AVS, ALORS DONNEZ L'ATTESTATION DE LA CAISSE DE COMPENSATION OU LA PREUVE DE PAIEMENT
- SI VOUS AVEZ FAIT DES DONS, CERTAINS SONT DEDUCTIBLES AVEC ATTESTATION
- POUR LES PROPRIETAIRES de biens immobiliers en Suisse ou à l'étranger, indiquer l'année de construction, le nombre de m2 de la parcelle, la valeur locative. En cas de transformation ou de frais d'entretien, joindre les justificatifs, y.c. remplacement du linge ou autres, prime ECAB, contribution immobilière, taxes communales, assurance du bâtiment
- En cas de revenus plus importants (par ex. passage de l'apprentissage à un emploi, **demandez une adaptation immédiate** des acomptes d'impôt au service des contributions
- **Ne nous donnez votre déclaration que lorsque vous disposez de tous les justificatifs**